

 <p>ACADÉMIE DE RENNES Liberté Égalité Fraternité</p>	<p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine</p>	<p>MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2021</p>	<p>Fiche postes à entretien - N° 1 - B FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE ASH Poste enseignant en UE du centre hospitalier Guillaume Régnier, du CHGR Robert Desnos, coordonnateur SAPADHE</p>
<p>Division du 1^{er} degré - DIV1C</p>		<p>Renseignements : Tél. 02.99.25.11.02</p>	
<p>Mail : ce.35div1aff@ac-rennes.fr</p>		<p>Mail : ce.ien35.ashdep1d@ac-rennes.fr</p>	

- **Postes enseignants en UE du centre hospitalier Guillaume Régnier, du CHGR Robert Desnos,**
- **Poste coordonnateur SAPADHE**

Modalités de candidatures et entretien

- Lettres de motivation et CV pour le au service DIV1C, par mail sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr
- Saisie des vœux dans SIAM 1er degré
- Envoi de la présente fiche signée à la circonscription ASH 1er degré pour le 21 avril 2021 (ce.ien35.ashdep1d@ac-rennes.fr) – Voir fin de la présente fiche
- Commissions d'entretiens en en présentiel ou en distanciel courant avril – Convocation adressée sur l'adresse mail académique

Textes de références :

- Loi n°2005-102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Bulletin officiel n° 7 du 16-02-2017 Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Annexe I Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé
- Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des Troubles Neuro-développementaux 2018-2022 - Arrêté du 2-4-2009 : Création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé
- Instruction du 23 juin 2016 relative au cahier des charges des unités d'enseignement externalisées des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Cadre général :

Penser et mettre en œuvre la scolarisation des élèves dans le cadre d'un projet thérapeutique, au sein duquel prime la dimension du soin. La scolarisation peut se faire au sein de l'UE de l'hôpital, dans des classes externalisées, dans les classes de référence dans le cadre de scolarisation partagée ou à domicile dans le cadre spécifique du SAPADHE.

L'objectif est d'éviter les ruptures dans le parcours de formation/scolarisation des élèves.

Public scolarisé : enfants et adolescents

Description de la mission :

- Assurer une mission d'enseignement auprès des élèves sur le dispositif de scolarisation de l'hôpital de jour et/ou une mission d'appui conseil aux équipes pédagogiques des classes de référence.
- Apporter à chaque élève pris en charge au sein d'un collectif des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec l'équipe soignante, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- Coordonner le suivi scolaire dans le cadre d'une scolarisation partagée entre le site de l'hôpital de jour et l'école de référence
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du service de soins et les enseignants des écoles
- Participer à des temps de synthèse en collaboration avec les personnels de l'hôpital de jour

Compétences et connaissances mobilisables :

- Avoir une bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis sur l'hôpital de jour, notamment sur le plan de la scolarisation des élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles envahissant du développement
- Avoir une bonne connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle de l'hôpital en respectant les directives de l'Education nationale.

Spécificités :➤ **CHGR Guillaume Régnier**

Différents dispositifs de scolarisation existent (classe externalisée, scolarisation à l'interne ...) sur différents sites du département. Les enseignants affectés sur le site de Rennes peuvent être amenés à effectuer des interventions au sein des hôpitaux de jour de Fougères et de Vitré .

➤ **UE CH Robert Desnos**

Etablissement multi sites sur Rennes.

- * Chaque enseignant est susceptible de travailler dans chacun des lieux (Pontchaillou-Hôpital sud)
- * Chaque enseignant assure tous les niveaux des cycles 1, 2 et 3.
- * Chaque enseignant prend en charge l'élève quelle que soit sa pathologie.

➤ **SAPADHE (Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole)**

Le SAPADHE a pour mission de maintenir le lien scolaire entre l'élève et son établissement d'origine, de mettre en place un tutorat par les enseignants de l'établissement (en priorité) afin de préparer le retour en classe, de prendre en compte les acquis scolaires obtenus pendant la période d'absence, de préserver le lien social par le maintien des échanges avec les camarades de classe. Le coordonnateur SAPADHE sollicite les enseignants, coordonne leur action afin de mettre en place l'accompagnement pédagogique.

Ces postes missions ne sont pas des supports d'entrée en formation pour des stagiaires CAPPEI.

Supérieur hiérarchique direct : IEN ASH 1^{er} degré

Titres requis et modalités de nomination :

Priorité aux enseignants titulaires du CAPPEI (parcours UE) ou équivalent CAPASH.

→ Fiche à transmettre après signature à la circonscription ASH 1er degré **pour le 21/04/2021** – adresse courriel : ce.ien35.ashdep1d@ac-rennes.fr

- Postes enseignants en UE du centre hospitalier Guillaume Régnier, du CHGR Robert Desnos,
- Poste coordonnateur SAPADHE

Nom	
Prénom	
Adresse académique	
Vu et pris connaissance le	
Signature	